

Adaptation technique des fermes maraîchères au changement climatique

PUBLIC CIBLE

Agriculteurs et agricultrices des Côtes d'Armor et des départements limitrophes

OBJECTIFS

Envisager des pistes d'adaptation technique au changement climatique pour sécuriser la production.

Mettre en place des adaptations aux infrastructures existantes permettant l'automatisation des tâches et la systématisation des interventions.

Anticiper la pression des bioagresseurs et sécuriser la gestion de la ressource en eau, afin de construire un plan d'action adapté à chaque contexte d'exploitation.

ENJEUX

L'année 2026 a été climatiquement exceptionnelle et a généré de nombreuses difficultés pour les maraîcher-ères et producteurs de petits fruits du territoire : gestion des très hautes températures, protection contre les fortes luminosités, tension sur les besoins en eau, augmentation de la pression des ravageurs et des maladies, difficultés de gestion des semis directs. Ces problématiques, nouvelles pour la région, doivent être anticipées pour aborder sereinement les années à venir.

Le caractère brutal de cet épisode a entraîné une augmentation de 25 à 30 % du temps de travail et une hausse du niveau de stress des maraîcher-ères, pour des résultats de production moindres. Cette situation s'ajoute à un contexte déjà tendu, où le coût élevé de l'énergie pèse sur des trésoreries fragilisées par le manque de marchandise. Ce constat, remonté par les agriculteurs et agricultrices accompagnés par Agriculture Paysanne 22, révèle un besoin urgent d'outils et de méthodes pour adapter durablement les systèmes de production.

Cette formation propose une approche technique de l'adaptation au changement climatique pour les systèmes maraîchers, légumiers et de production de petits fruits, portant sur la gestion climatique des abris et du plein champ, l'anticipation de la pression des bioagresseurs, et la gestion de la ressource en eau. Elle se conclut par un temps d'autodiagnostic individuel permettant à chaque stagiaire de construire un plan d'action concret et priorisé pour sa ferme.

PRÉ-REQUIS

Aucun pré-requis nécessaire

CONTENU

Séquence I : Gestion climatique des abris et du plein champ

Analyse par le formateur des seuils de croissance par grande famille de plante, à partir des problématiques rencontrées sur le terrain en 2026. Illustration en séquences vidéo de solutions de protection concrètes (ombrage, ventilation, blanchiment, gestion de l'hygrométrie, protection contre le froid), mises en œuvre par des maraîcher-ères du réseau de l'intervenant.

Séquence II : Anticiper la pression ravageurs et maladies

Présentation des évolutions de la pression ravageurs et maladies observées en 2026, liées aux nouvelles conditions climatiques (chaleur, sécheresse). Identification des leviers d'anticipation et d'adaptation (choix variétal, assolements, rotations, calendrier de production, protection des cultures).

Séquence III : Gestion des besoins en eau et priorisation des irrigations

Présentation par le formateur des besoins en eau des plantes et des stades les plus sensibles, à partir de cas concrets observés en 2026. Démonstration des méthodologies de pilotage de l'irrigation et des systèmes localisés maintenus en période de crise (goutte-à-goutte, micro-aspersion, enrouleurs électropilotés), avec

Infos complémentaires

ORGANISÉE PAR

ADEAR Côtes d'Armor

DURÉE : 1 jour(s)

DATE LIMITE : 30/09/2026

TARIFS

Finançable par le fond de formation Vivea

ATTESTATION

Remise en fin de formation

RENSEIGNEMENTS

Morgane Thominiaux

m.thominiaux@agriculturepaysanne22.fr

ADEAR Côtes d'Armor

Agriculture paysanne 22

8 rue des Champs de Pies

22000 Saint-Brieuc

Tel. 02.96.78.95.41

MENTIONS

Pour réussir votre formation, notre organisme est en capacité d'adapter ses prestations aux éventuelles situations de handicap, temporaires ou permanentes. Merci de nous contacter afin d'étudier ensemble les possibilités d'adaptation.

SATISFACTION : Nouvelle formation

NOTE : Repas tiré du sac

retours d'expérience de terrain.

Séquence IV : Autodiagnostic et plan d'action

Exercice individuel d'autodiagnostic à partir de la situation de chaque stagiaire, portant sur l'ensemble des thématiques abordées dans la journée (gestion climatique, bioagresseurs, eau). Restitution collective et élaboration d'un plan d'action priorisé à mettre en œuvre sur son exploitation.

MODALITÉ D'ENSEIGNEMENT

présentiel

MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques, séquences vidéo, retours d'expérience de terrain, exercice individuel d'autodiagnostic, restitution et échanges collectifs

MOYENS MATÉRIELS

Salle, diaporama, photos, paperboard, séquences vidéo, grille d'autodiagnostic individuelle

MODALITÉS D'ÉVALUATION DES ACQUIS

Questionnaire d'auto-évaluation des compétences acquises en début et fin de formation.

DÉCLARATION D'ACTIVITÉ DE L'OF

Agriculture Paysanne 22

N° organisme de formation : 53220533422

N° SIRET : 40 98 56 879 00039

RÉFÉRENCES QUALITÉ

qualiopi

DATES, LIEUX ET INTERVENANTS

Date	Lieu	Intervenant
15/10/2026	8 rue des champs de pies 22000 Côtes-d'Armor	Intervenant : Charles Souillot, formateur-conseiller indépendant spécialisé en cultures maraîchères et productions végétales, accompagne à l'année plus de 300 maraîcher·ères en Bretagne et Normandie Formatrice : Morgane Thominaux, animatrice à Agriculture Paysanne 22, formée à l'accompagnement de projet en installation et transmission agricole

THÈMES

Réfléchir à ses pratiques

FINANCEURS



☐ J'atteste avoir pris connaissance des conditions générales de formation ([Voir la fiche](#))